

Direct Temporary Housing Assistance Available for Laura Survivors in Louisiana

Release Date: septembre 24, 2020

BATON ROUGE, La.— L'État de la Louisiane et la FEMA travaillent ensemble pour fournir une aide directe temporaire au logement aux sinistrés éligibles touchés par l'ouragan Laura.

L'aide directe au logement temporaire est approuvée pour certains demandeurs admissibles dans les paroisses Allen, Beauregard, Calcasieu, Cameron, Jefferson Davis et Vernon. Les formes suivantes de logement temporaire direct peuvent être fournies:

- **Les unités de logement temporaire** sont des abris aisément fabriqués tels que des roulottes ou des maisons mobiles. Ces logements sont achetés par la FEMA et fournis aux candidats éligibles comme logement temporaire pendant une période limitée.
- **Contrat de location direct** utilise une propriété résidentielle existante prête à être louée comme logement temporaire pour les candidats éligibles, et, si nécessaire, ces unités peuvent être modifiées ou améliorées afin fournir des aménagements raisonnables aux candidats éligibles et à tout membre du ménage affecté d'un handicap et d'autres confrontant des problèmes d'accessibilité et fonctionnels.
- **Contrat de location multifamiliales et réparation** permet à la FEMA de conclure des contrats de location avec les propriétaires d'immeubles multifamiliaux et d'effectuer des réparations ou des améliorations à ces propriétés afin de fournir un logement temporaire aux demandeurs.

Les sinistrés qui sont déplacés de leurs foyers et séjournent actuellement dans des hôtels devraient continuer à profiter du programme d'hébergement pour les non-rassemblés de l'État jusqu'à ce qu'une autre solution devienne disponible. Alors que l'État et la FEMA progressent rapidement afin de favoriser processus de relèvement, des réponses à certaines urgences peuvent être retardées en raison



FEMA

Page 1 of 3

de la pénurie de logements à louer, du temps nécessaire pour préparer les sites pour les logements mobiles et les caravanes, et le temps nécessaire à la réparer des propriétés dans le cadre du *programme de location et de réparation*.

Une fois que vous vous êtes inscrit auprès de la FEMA pour obtenir de l'aide, aucune autre demande n'est requise pour le logement direct.

Les applicants non assurés ou sous-assurés, dont les maisons ont été examinées par le service d'inspection du logement de la FEMA comme étant inhabitables en raison de leur destruction ou de dommages majeurs, seront appelés par la FEMA pour discuter de leur situation d'hébergement, de la taille et des besoins du ménage, et des options de logement temporaire de la FEMA.

Les sinistrés disposant d'un accès au téléphone ou à Internet peuvent s'inscrire auprès de la FEMA :

- en ligne en visitant : [DisasterAssistance.gov](https://www.disasterassistance.gov)
- En Téléchargeant de l'application mobile FEMA
- En Appelant au 800-621-3362 ou TTY 800-462-7585

Ceux qui utilisent un service de relais tel qu'un visiophone, InnoCaption ou CapTel doivent mettre à jour FEMA avec leur numéro spécifique attribué à ce service.

Prêts en cas de catastrophe de l'ouragan Laura de la *Small Business Administration* (SBA) des États-Unis

Les propriétaires peuvent emprunter jusqu'à 200 000 \$ pour réparer ou remplacer une résidence principale. Pour les propriétaires et les locataires, des prêts s'élevant jusqu'à 40 000 \$ pour remplacer les biens personnels, y compris les véhicules, sont disponibles.

Les entreprises et les résidents peuvent soumettre leur application en ligne à l'adresse suivante : at www.sba.gov/funding-programs/disaster-assistance ou par e-mail à FOCWAssistance@sba.gov. Pour obtenir une assistance en vue de remplir une demande SBA, appelez le 800-659-2955. Les personnes sourdes et malentendantes peuvent appeler le (800) 877-8339 ou envoyer un courriel à FOCWAssistance@sba.gov.



FEMA

Page 2 of 3

Pour obtenir les dernières informations sur l'ouragan Laura, visitez le site www.fema.gov/disaster/4559 ou suivez le compte Twitter de la région FEMA 6 sur twitter.com/FEMARegion6.



FEMA

Page 3 of 3